



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ARTS, LETTRES, LANGUES

Lettres modernes - Enseignement option PE

Licence Lettres



ECTS
180 crédits
crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR DE
LETTRES ET
ARTS

Présentation

Objectifs

La licence de Lettres est la formation attendue pour les candidats qui se destinent à devenir professeur de français en collège ou en lycée par le biais des concours de recrutement tels que le CAPES, le CAPLP ou l'Agrégation, voire en université avec un Doctorat. La spécialisation en Français Langue Étrangère (FLE) permet, à partir de la 3e année de Licence, une préparation aux métiers d'enseignant et de formateur à l'étranger ou pour un public étranger.

La filière constitue aussi l'une des meilleures préparations au professorat des écoles et offre de réels débouchés vers les métiers mitoyens de l'enseignement comme conseiller (principal) d'éducation, documentaliste, ou intervenant en formation continue.

Les études littéraires ouvrent également sur les métiers de l'administration dont les concours d'accès privilégient les compétences écrites. C'est le cas aussi pour de nombreux métiers des secteurs culturels en lien avec le livre et le spectacle vivant (conseiller culturel, chargé de projet, etc.). Les métiers du livre, de la communication, du journalisme, de la publicité et du secteur tertiaire fournissent de sérieuses possibilités aux « littéraires ». Le secteur des « services » (commerce touristique, banque, services sociaux et en particulier toutes les professions liées à l'écriture

en ligne) apprécie les aptitudes linguistiques, culturelles et rédactionnelles des étudiants de Lettres.

Savoir-faire et compétences

- * Organiser ses idées et ses connaissances pour produire un texte écrit ou oral, argumenté et construit
- * S'exprimer dans une langue adaptée à chaque situation de communication
- * Analyser des documents de culture générale
- * Résumer un texte et en donner une synthèse
- * Rédiger des rapports et des comptes rendus
- * Situer les principales étapes, les différents mouvements et les auteurs de l'histoire littéraire française
- * Mettre en parallèle des œuvres empruntées à des auteurs d'époques ou de nationalités différentes
- * Savoir écouter et dialoguer
- * Communiquer de manière claire et appropriée dans différents contextes
- * Faire preuve d'esprit critique et d'ouverture d'esprit.

Dimension internationale

- * Possibilités de mobilité d'étude à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers). Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges [↗](#)



www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger

- * Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération.

Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

- * *Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Venir étudier à l'Université d'Artois* <https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois>

Les + de la formation

- * Une offre de formation qui n'est pas seulement destinée à de futurs enseignants mais aussi à des littéraires férus d'internet, amoureux du livre, portés sur la communication
- * Une véritable progression pédagogique et pré-professionnalisante
- * L'utilisation de la plate-forme *Moodle* pour travailler en ligne chez soi
- * Une évaluation qui privilégie largement le contrôle continu
- * Des modules d'aide à la réussite qui renforcent les cours fondamentaux
- * Un suivi personnalisé par des Directeurs d'études et des étudiants-tuteurs
- * Un juste équilibre entre travaux à l'écrit et ateliers de pratique orale
- * Une équipe pédagogique disponible et à l'écoute des étudiants
- * Certains enseignements de cette formation ont été labellisés 'Innovation Pédagogique'

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 1 semaine minimum en Licence 3

Stage à l'étranger : Possible

Admission

Conditions d'admission

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

Modalités d'inscription

Inscription via la plateforme Parcoursup pour les **lycéens qui préparent le baccalauréat et les étudiants déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent se réorienter.**



<https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert>

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la licence de Lettres, l'étudiant peut s'inscrire en master (bac + 5).

Plusieurs mentions sont proposées :

- * « **Lettres** »
- * « **Français Langue Étrangère** »
- * « **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation** » (MEEF) pour préparer le CAPES de Lettres modernes, le CAPLP Lettres/Histoire et Langues/Lettres ou le concours de Professeur des Écoles (CRPE).

L'étudiant titulaire du Master peut ensuite s'inscrire en doctorat (bac + 8) ou entrer dans la vie active. Le Doctorat (bac + 8) est le grade le plus élevé de l'enseignement supérieur. Il repose sur la rédaction et la soutenance d'une thèse, le plus souvent en 3 ans. C'est une formation scientifique et culturelle de haut niveau qui prépare aussi à l'insertion professionnelle.

Insertion professionnelle

Sa pluridisciplinarité lui offre des débouchés dans les professions de la formation initiale telles que le professorat des écoles (sur concours), dans les métiers de l'éducation (concours de conseiller principal d'éducation). Il peut

également se préparer à la carrière d'attaché d'administration territoriale (sur concours), de chargé de communication et de rédacteur.

Infos pratiques

Autres contacts

UFR Lettres & Arts
Secrétariat pédagogique Licence
Tél. : +33 (0)3 21 60 37 23/25
lettres@univ-artois.fr

Campus

 Campus d'Arras

En savoir plus

Page web de l'UFR de Lettres & Arts

<https://www.lettres.univ-artois.fr/les-formations/licence-lettres>



Programme

Organisation

L'étudiant de Lettres est d'abord un passionné de littératures (au pluriel : de toutes les époques, de tous les pays, de tous les genres...) ; il est aussi féru de théâtre, de cinéma, de musique, d'art... Il aime réfléchir, exercer un esprit d'analyse critique sur les productions culturelles pour mieux les apprécier, sur le monde également pour essayer de le comprendre. Enfin, s'il aime lui-même exprimer sa créativité par l'écriture (sous toutes ses formes), il ne s'en épanouira que mieux en licence de Lettres !

Dans la perspective d'une spécialisation progressive, la première année se veut ouverte à la culture littéraire avec des cours de linguistique, de littératures française et étrangère, de latin (initiation et renforcement), de mythologie, de grammaire, de pratique de l'oral, de cultures antiques et médiévales, de langue vivante, de TICE et d'histoire de l'art...

En deuxième année, un choix entre deux parcours (« Enseignement » et « Documentation ») est proposé qui s'appuie sur un tronc commun (4 modules sur les 5 semestriels). L'étudiant commence à consolider sa formation en préparant son projet professionnel.

Et en troisième année de spécialisation, deux modules sont réservés à chaque parcours, le fléchage « enseignement » se déclinant en « professorat des écoles », « professorat des lycées et collèges » et « français langue étrangère ».

Pour les étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement, le parcours « documentation », mis en place dès le semestre 3, s'appuie sur des modules spécialisés.

Quel que soit le parcours choisi, un stage obligatoire donne lieu à un rapport et à une évaluation.